

À QUI APPARTIENNENT LES BIENS CULTURELS ? LES ENJEUX DU PATRIMOINE

Patrimoine
LET02

2025
2026

Anne
LE DIBERDER

*Historienne de l'Art
Conservatrice en chef du Patrimoine honoraire.*

1 / A qui appartiennent les œuvres ? Des collections royales à la période révolutionnaire, l'évolution du statut des œuvres et des monuments interroge sur la charge symbolique des biens culturels et leur destination.

2 / Protéger le patrimoine. De l'action de Prosper Mérimée (1803-1870), Inspecteur des Monuments Historiques , qui inscrit sur son Inventaire les six tapisseries de la Dame à la Licorne en 1841 et fait restaurer Notre-Dame de Paris à partir de 1843, jusqu'au patrimoine mondial de l'Humanité.

Quels patrimoines protéger et quels en sont les enjeux ?

3) / Pourquoi a-t-on volé la Joconde ? En 1911 le vol de ce tableau au Musée du Louvre émeut la France entière et le sujet dépasse rapidement les frontières. Deux ans d'enquête transforment alors ce petit tableau peu connu en chef-d'œuvre mondial incontesté.

Comment certaines œuvres deviennent-elles emblématiques ou au contraire dévaluées ?

4 / Spoliations et restitutions, des enjeux complexes. Le 19e siècle a vu l'essor des fouilles archéologiques et la constitution de collections à partir de ces découvertes. Le développement des conquêtes coloniales a fait connaître des civilisations extra européennes à travers la constitution de collections, pour les musées d'Europe.

Les périodes de guerre entraînent des vols et des trafics de biens culturels. Se pose dès lors la question de la légitimité des collectes, des restitutions et des enjeux que celles-ci sous-tendent.



Université Inter-Âges
de Créteil et du Val-de-Marne
6 place de l'Abbaye BP 41
94002 CRETEIL Cedex

Téléphone : 01 45 13 24 45
Messagerie : contact@uia94.fr
Internet : <https://uia94.fr>



Jeudi de 14H à 15H30

Mars 05 - 12 - 19 - 26

Avril 02 - 09

6 séances de 1 h 30 soit 9 heures annuelles

Créteil

**Maison des syndicats
11 rue des archives
Métro 8 Crêteil Préfecture Hôtel de Ville
Bus 117 Préfecture du Val-de-Marne**

Tarifs : 30€ - 35€

10 participants minimum - 20 personnes maximum
Ouverture du cours sous condition de regrouper un minimum de participants.